

Avenant N°1 à la Convention de Contribution n° FED/2010/244-424

Entre

Le Gouvernement de la République du Burundi, représenté par le Ministre des Finances et de la Planification du Développement Economique, Ordonnateur National du FED, ci-après désigné « Autorité contractante »

d'une part,

le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD/ United Nations Development Programme (UNDP), ayant son siège à One United Nations Plaza, New York, NY 10017, Etats Unis et représenté par le Bureau de Pays situé à Green Building Chaussée du Peuple Murundi n° 4470 B .P 1490 – Bujumbura Burundi, (« l'Organisation »)

d'autre part,

il est convenu ce qui suit :

Les dispositions suivantes de la Convention de contribution "*Programme LRRD d'Appui à la viabilisation des villages ruraux intégrés dans le cadre du rapatriement et de la réintégration au Burundi, composante appui à la coordination et appui à la relance économique et à la cohésion sociale*", portant le numéro d'identification FED/2010/244-424 conclue entre l'Administration contractante et l'Organisation le 10/08/2010 sont remplacées comme suit :

Conditions Particulières

Article 3 - Financement de l'Action

3(1) *Le coût total additionnel est de quatre vingt mille euros (85.712,00 EUR), portant le coût total de l'Action éligible au financement de l'Administration contractante à trois millions cent nonante cinq mille sept cent onze euro (3,195,711 EUR)*

Tel que détaillé à l'annexe III.

3(2) *L'Administration contractante s'engage à financer un montant maximal de deux millions neuf cent quatre vingt mille euro (2,980,000 EUR), [équivalent à 93,25 % du coût total éligible estimé mentionné au paragraphe 1], soit un montant additionnel de 80.000 EUR; le montant final étant fixé en conformité avec les articles 14 et 17 de l'annexe II.*

Article 4 - Rapports descriptifs et financiers et modalités de paiement

4(2) *Le paiement s'effectuera conformément à l'article 15 de l'annexe II; l'option suivante mentionnée à l'article 15(1) étant d'application*

<i>Premier préfinancement</i>	<i>1.097.533,00 EUR</i>
<i>Montant prévisionnel du deuxième versement de Préfinancement (sous réserve des dispositions de l'annexe II)</i>	<i>869.267,00 EUR</i>
<i>Montant prévisionnel du troisième versement de Préfinancement (sous réserve des dispositions de l'annexe II)</i>	<i>804.600,00 EUR</i>
<i>Montant prévisionnel du paiement de solde (sous réserve des dispositions de l'annexe II)</i>	<i>(208.600,00) EUR</i>

Annexe I : Description de l'Action :

Les modifications portées à l'annexe I " Description de l'Action" sont jointes au présent avenant

Annexe III : Budget de l'Action

L'annexe III "Budget de l'Action" est remplacée par l'Annexe III jointe au présent avenant.

Toutes les autres dispositions de la Convention de Contribution restent inchangées. Le présent avenant prend effet à la date de la dernière signature des parties.

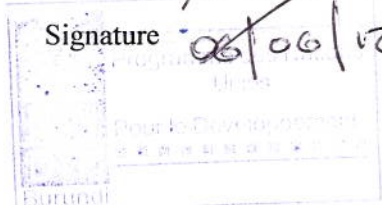
Établi à Bujumbura en cinq exemplaires en langue française, dont deux remis à l'Administration contractante, un à l'Organisation et deux à l'Union européenne.

Pour l'Organisation

Nom *Xavier Michon*

Titre *Directeur Pays*

Signature *06/06/12*



Pour l'Administration contractante

Nom *TAGU Abdalkh DAKIRAKI*

Titre *Ordonnateur National de FED*

Signature *[Signature]*



Date

Date *29.05.2012*

Endossé pour financement par l'Union européenne

Nom

Titre

Signature

[Signature]



Date *25.05.2012*

Convention de contribution n° FED/2010/244-435

Annexe III - Budget de l'Action - avenant n°1

Dépenses	Toutes les années			Modification demandée			Budget modifié - Avenant n°1 FED/2010/244435			% Variation	
	Unité	# d'unités	Coût unitaire (en EUR)	Coûts (en EUR)	# d'unités	Coût unitaire (en EUR)	Coûts (en EUR)	# d'unités	Coût unitaire (en EUR)		Coûts (en EUR)
1. Ressources humaines											
1.1 Salaires du personnel local											
1.1.1 Technique											
Coordonnateur en développement communautaire (SB4)	Par mois	36	2 086	75 096 €				36	2 086	75 096 €	0%
Chargé en suivi et évaluation (SC6)	Par mois	36	2 011	72 396 €				36	2 011	72 396 €	0%
1.1.2 Administratif/ personnel de soutien											
Assistant administratif et financier (SC6)	Par mois	36	1 610	57 960 €				36	1 610	57 960 €	0%
Planton	Par mois	36	232	8 352 €				36	232	8 352 €	0%
Chauffeurs (2)	Par mois	36	352	12 672 €				36	352	12 672 €	0%
1.2. Salaires personnel international											
Conseiller Technique principal (P3)	Par mois	36	14 282	514 182 €				36	14 282	514 182 €	0%
Expert en planification locale (VNU International)	Par mois	36	3 328	119 819 €				36	3 328	119 819 €	0%
1.3. Perdiems pour missions/voyages assignés à l'action au niveau local	Per diem	540	30	16 200 €				540	30	16 200 €	0%
Sous-total Ressources humaines				876 656 €						876 656 €	0%
2. Voyages											
2.1. Voyages internationaux (C1)	Par vol	4	1 264	5 056 €				4	1 264	5 056 €	0%
Sous-total Voyages				5 056 €						5 056 €	0%
3. Equipement, matériel et fournitures											
3.1 Achat de véhicules (C1)	Par véhicule	2	32 447	64 894 €				2	32 447	64 894 €	0%
3.2 Mobilier, matériel d'ordinateur (C1)	Lump sum	1	16 800	16 800 €				1	16 800	16 800 €	0%
Sous-total Matériel et fournitures				81 694 €						81 694 €	0%
4. Bureau local											
4.1 Coût des véhicules -carburant & entretien & assurances (2) (C1)	Par mois	36	1 100	39 600 €				36	1 100	39 600 €	0%
4.2 Location de bureaux (25%) (C1)	Par mois	36	351	12 636 €				36	351	12 636 €	0%
4.3 Consommables - Fournitures de bureau (C1)	Par mois	36	280	10 080 €				36	280	10 080 €	0%
4.4 Autres services (tél/fax, électricité/chauffage, maintenance)	Par mois	36	300	10 800 €				36	300	10 800 €	0%
Sous-total Bureau local				73 116 €						73 116 €	0%
5. Autres coûts, services											
5.1 Rapports et publication	Lump Sum	1	20 000	20 000 €				1	20 000	20 000 €	0%
5.2 Coûts de vérification prévoir des audits intermédiaires, i.e. avec chaque demande de paiement	Lump Sum	1	15 000	15 000 €				1	15 000	15 000 €	0%
5.3 Actions de visibilité	Lump Sum	1	20 000	20 000 €				1	20 000	20 000 €	0%
Sous-total autres coûts, services				55 000 €						55 000 €	0%

Annexe III - Budget de l'Action - avenant n°1		Toutes les années		Modification demandée		FED/2010/244435)		% Variation	
Dépenses		Unité	# d'unités	Coût unitaire (en EUR)	Coûts (en EUR) ³	# d'unités	Coût unitaire (en EUR)	Coûts (en EUR)	
6. Autre									
6.1. Appui à la coordination (C1)									
6.1.1 Réunion de GTP (1x/mois, 16 personnes à 6€ max.)		réunion	36	96	3 456 €		96	3 456 €	0%
6.1.2 Mission nationale au terrain (1x/mois, 7 personnes à 15€ max.)		Mission	36	105	3 780 €		105	3 780 €	0%
6.1.3 Mission provinciale au terrain (1x/mois, 16 personnes à 6€ max.)		Mission	36	96	3 456 €		96	3 456 €	0%
6.1.4 Réunion de coordination générale/partenaires (15 Personne)		réunion	36	15	540 €		15	540 €	0%
6.1.5 Équipements (moto aux Directions du plan)		moto	3	4 000	12 000 €		4 000	12 000 €	0%
6.1.6 Renforcement capacités agents provinciaux		Formation	3	9 000	27 000 €		9 000	27 000 €	0%
6.2 Évaluation des capacités des acteurs locaux		Etude	1	3 150	3 150 €		3 150	3 150 €	0%
6.3 Réhabilitation des infrastructures socioéconomiques (pistes rurales, marchés).		Contrat	9	47 470	427 230 €		47 470	427 230 €	0%
6.4 Financement en entrepreneuriat local & AGR - microprojet									0%
6.4.1. Études des opportunités (est.)		Contrat	1	15 000	15 000 €		15 000	15 000 €	0%
6.4.2. Formation en métiers (est.)		Contrat	1	140 000	140 000 €		140 000	140 000 €	0%
6.4.3. Équipement et matériel de démarrage (est.)		Contrat	1	200 000	200 000 €		200 000	200 000 €	0%
6.4.4. Sous contrat (est.)		Contrat	1	30 000	30 000 €		30 000	30 000 €	0%
6.4.5. Suivi/supervision/accompagnement (est.)		Contrat	1	30 000	30 000 €		30 000	30 000 €	0%
6.5. Renforcement des capacités en techniques de transformation et de conservations des produits agricoles		associations	32	5 000	160 000 €		5 000	160 000 €	0%
6.6 Renforcement spécifique du démarrage des micro projets productifs		Lump sum	1	25 000	25 000 €		25 000	25 000 €	0%
6.7 Reboisement en projet HIMO (2 projet*village)		Projet	18	25 000	450 000 €		25 000	450 000 €	0%
6.8 Campagnes de promotion sur la cohésion sociale (1 2 campagne*village)		Campagne	9	2 000	18 000 €		2 000	18 000 €	0%
6.9. Etudes/analyses liées au foncier - diagnostics socio-fonciers (1/commune)		Etude- diagnostic	6	5 000	30 000 €		5 000	30 000 €	0%
6.10. Réhabilitation des maisons des anciens villages		Maison	70	1 400	98 000 €		1 400	98 000 €	0%
6.11. Construction et équipement de 4 centres jeunes		Centre			€	4	21 350	85 400 €	100%
Sous-total Autre					1 676 612 €			1 762 012 €	5%
7. Sous-total Coûts directs éligibles de l'Action (1.-6.)					2 768 134 €			2 853 534 €	0,00
8. Provision pour imprévus (maximum 5 % de 7, sous-total des coûts directs éligibles de l'Action)					138 407 €			138 407 €	0,00
9. Total Coûts directs éligibles de l'Action (7.+ 8.)					2 906 541 €			2 991 941 €	0,06
10. Coûts administratifs (maximum 7 % de 9 - total des coûts directs éligibles de l'Action)					203 458 €			203 770 €	
11. Total des coûts éligibles (9 +10)					3 109 999 €			3 195 711 €	

Annexe III - Budget de l'Action - avenant n°1		Toutes les années		Modification demandée		FED/2010/244435	
Dépenses	Unité	# d'unités	Coût unitaire (en EUR)	# d'unités	Coût unitaire (en EUR)	# d'unités	Coût unitaire (en EUR)
			Coûts (en EUR) ³		Coûts (en EUR)		Coûts (en EUR)

1. Le Budget doit couvrir la totalité des coûts éligibles de l'Action, et non pas seulement la contribution de la Commission européenne. La description des articles doit être suffisamment détaillée et doit montrer chacune de leurs composantes principales. Le nombre d'unités et le taux unitaire doivent être précisés pour chaque composante en fonction des indications fournies.

2. Cette section doit être complétée si l'Action est à mettre en œuvre pendant une période de plus de 12 mois

3. Si l'administration contractante n'est pas la Commission européenne, le budget peut être établi en euro ou dans la monnaie du pays de l'administration contractante. Les coûts et les taux unitaires sont arrondis au centime d'euro le plus proche.

4. Si le personnel n'est pas affecté à temps plein à l'Action, le pourcentage doit être indiqué à côté de la description du poste, et reflété dans le nombre d'unité (et non pas dans le taux unitaire).

5. Indiquer les pays où les per diems sont encourus, et les taux applicables (qui ne doivent pas excéder les barèmes approuvés par la Commission européenne). Si l'information n'est pas disponible, veuillez introduire un montant maximal indicatif. Les per diems couvrent le logement, les repas, les frais de transport à l'intérieur du lieu de mission et les menues dépenses.

6. Les coûts liés à la compensation des émissions CO2 pour les voyages aériens peuvent être inclus. Cette compensation sera réalisée en supportant des projets MDP "Gold Standard" (la preuve doit être mentionnée dans les pièces justificatives) ou via les programmes des compagnies aériennes, le cas échéant.

7. Coûts d'acquisition et de location

8. Détailler. Les montants forfaitaires ne sont pas acceptés.

9. N'indiquer qu'en cas de sous-traitance totale.

10. les termes de référence de ces missions d'appuis techniques devront être soumis pour approbation à la CELON et à la DUE, qui devront également approuver la mobilisation

Nota bene: Le bénéficiaire est seul responsable de l'exactitude de l'information financière fournie dans ces tableaux

Sources de financement attendues

		Montant EUR	Pourcentage du total %
Contribution financière du demandeur		215.711	6,75%
Contribution requise de la Commission /du FED dans cette demande			
Contribution(s) d'autres institutions européennes ou des Etats membres		2.980.000	93,25%
<i>Nom</i>	<i>Conditions</i>		
Contributions d'autres organisations			
<i>Nom</i>	<i>Conditions</i>		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS		3.195.711	
Revenu direct de l'Action			
(à insérer si prévu par les lignes directrices: contribution en nature)			
TOTAL			

Avenant N°1 à la Convention de Contribution n° FED/2010/244-424

Les articles suivants de l'Annexe I, description de l'Action, de la Convention de contribution FED/2010/244-424 sont modifiés de la manière suivante :

Fiche descriptive du projet

Budget Total: 3, 195,711€

Contributions:

- Commission Européenne: 2 980,000 €
- PNUD TRAC: 215.711 €

3.2 Les composantes du projet

Composante 3 : Améliorer l'offre, la qualité et l'entretien/maintenance des infrastructures socioéconomiques et communautaires.

Ainsi, les pistes qui seront réhabilitées devront contribuer à la réduction du désenclavement, à l'amélioration de la circulation des biens et services. Les marchés locaux construits devront permettre l'augmentation des échanges et une plus grande monétisation de l'économie locale.

Les centres jeunes à construire constituent un cadre idéal pour la promotion des idéaux de la paix à travers des activités culturelles, réunions, échanges et débats sur des thèmes concernant la vie communautaire. Ils serviront également d'espace pour le renforcement des capacités et la transmission de connaissances par l'organisation des sessions formation et de recyclage dans plusieurs domaines dont l'artisanat et les métiers. Etant la sous gestion des jeunes, ces centres contribueront au développement du leadership particulièrement chez les jeunes et à l'émergence d'entreprenariat local.

3.3 Cadre de résultats

Objectif général du Programme	
Soutenir le rapatriement et la réintégration durables des populations affectées par les crises au Burundi par l'appui à la viabilisation socioéconomique des villages ruraux intégrés dans le cadre de la politique de villagisation préconisée par le Gouvernement du Burundi et ses partenaires.	
Objectif # 3 : Améliorer l'offre, la qualité et l'entretien/maintenance des infrastructures socioéconomiques et communautaires	
Les villages ruraux intégrés sont autosuffisants et constituent des pôles de développement local	<p>3.1 Évaluation des capacités des acteurs locaux (services déconcentrés, ONG, associations et secteur privé) présents dans les communautés.</p> <p>3.2 Réhabilitation des pistes de désenclavement avec l'approche création d'emploi temporaires</p> <p>3.3. Réhabilitation des infrastructures socioéconomiques (marché, centre communautaire) avec la participation des populations</p> <p>3.4 Reboisement - avec l'approche création d'emploi temporaires</p> <p>3.5 Campagnes de sensibilisation sur la citoyenneté en directe relation avec les activités de réhabilitation des infrastructures communautaires.</p> <p>3.6 .Mise en valeur des maisons des anciens villages.</p> <p>3.7 Construction et équipement des centres jeunes dans quatre VRI (Mutambara, Musenyi, Nyakazi et Nkurye)</p>

<p>2.2 Élaboration d'outils et de méthodologies de sensibilisation dans le domaine de la promotion de la paix, la résolution de conflits locaux, démocratisation, entre autres.</p>									
<p>2.3 Mise en œuvre d'un programme de promotion de la réconciliation à travers la réalisation d'ateliers communautaires, séminaires, émissions de radio, manifestations sociales et communautaires (concerts, rencontres sportives) réunissant les membres des communautés et les rapatriés.</p>									
<p>2.4 Activités de mobilisation sociale et d'interactions socio-économiques avec les populations environnantes</p>									
<p>2.5 Conception et diffusion de pièces de théâtre sur des thèmes liés à la paix et à la cohésion sociale.</p>									
<p>2.6 Contribuer à la sécurisation foncière via les diagnostics socio foncier (assurer la mise à disposition de terres pour les bénéficiaires, ainsi que la légalisation des titres de propriété) et assister la résolution des éventuels conflits fonciers</p>									
<p>2.1 Identifier les différents types de conflits fonciers récurrents dans les VRI et les approches de solutions apportées suivant le pourcentage de conflits.</p>									
<p>2.2 Contribuer à la prévention des conflits fonciers par une identification des situations de conflictualité potentielle.</p>									
<p>2.3 Recueillir, de manière participative, les différentes solutions alternatives/pistes de solutions aux conflits fonciers identifiés dans la zone d'étude</p>									
<p>Améliorer l'ordre, la qualité et l'ordre de l'information des services fonciers et communautaires</p>									
<p>3.1 Évaluation des capacités des acteurs locaux (services déconcentrés, ONG, associations et secteur privé) présents dans les communautés.</p>									

Annexe 3 : Cadre logique commun

	<i>Intervention logique</i>	<i>Indicateurs objectivement vérifiables</i>	<i>Sources de Vérification</i>	<i>Risques et hypothèses*</i>	<i>Responsable</i>
<i>Objectif Principal</i>	Soutenir le rapatriement et la réintégration durables des populations affectées par les crises au Burundi par l'appui à la viabilisation des villages ruraux intégrés sur 4 secteurs clés : redressement socio économique ; accès services sociaux de base tels que l'eau, l'assainissement et l'hygiène ; accompagnement agricole et sécurité alimentaire et la cohésion social	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conditions de vie des populations affectées par le conflit améliorées (Hommes/femmes/Enfants) ▪ Au moins 80% des populations ont recouvré dignement et durablement leurs moyens d'existence définis par les indicateurs sectoriels. ▪ Le taux de maladies diarrhéiques a diminué chez les enfants de moins de 5 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Enquêtes PNUD sur les conditions socio-économiques des ménages (analyse initiale, à mi-parcours et analyse en fin de projet) ✓ Rapports mensuels de l'EPISTAT/MSP 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Disponibilité de chaque site sélectionné et sa viabilité pour un projet de villagisation ▪ Stabilité politique au Burundi ▪ Leçons d'expériences antérieures de ce type de programmes intégrées 	FAO/PNUD/U NICEF
<i>Objectifs spécifiques</i> <i>Coordination</i>	1. Soutenir la mise en place des mécanismes de coordination du programme VRI	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le programme de villagisation est intégré dans les politiques de développement du gouvernement ▪ les structures de coordination aux différents niveaux sont opérationnelles 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Évaluation du Cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté (CLSP) ✓ Rapports des réunions de coordination aux différents niveaux et sujets traités lors des réunions 	<p><u>Hypothèses de travail :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'engagement des autorités locales est assuré ; 2. Environnement politique et sécuritaire est favorable ; 3. La continuité de la collaboration et l'engagement des autorités locales et autres agences gouvernementales est assurée ; 4. Les intrants agricoles de qualité sont disponibles et en quantités suffisantes ; 	PNUD, en collaboration avec les structures nationales et locales concernées
<i>Objectifs Spécifiques</i> <i>Cohésion sociale</i>	2. Renforcer la cohésion sociale communautaire à travers la promotion de la paix et du développement local	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Capacité institutionnelle renforcée au niveau provincial et local et au niveau des communautés pour appuyer le développement communautaire et la cohésion sociale ▪ Le degré de participation de population 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapports de suivi du projet, entretiens semi structurés ✓ Rapport d'impact sur les populations ✓ Rapports des points 		PNUD, en collaboration avec les structures nationales et locales

	<i>Intervention logique</i>	<i>Indicateurs objectivement vérifiables</i>	<i>Sources de Vérification</i>	<i>Risques et hypothèses*</i>	<i>Responsable</i>
		<p>et de l'autorité local au programme de relèvement communautaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Utilisation par l'administration locale de nouvelle information pour planifier la réintégration e le relèvement communautaire ▪ Des interactions sociales et économiques avec les populations environnantes existent 	<p>focaux et réunions de coordination sur la mise en place des initiatives</p>	<p>5. L'activité opérationnelle des partenaires se poursuit durant la période du projet ;</p> <p>6. Le financement est accordé et assuré jusqu'à la fin du projet.</p> <p><u>Risques :</u></p> <p>1. Le Burundi fait face à divers aléas climatiques pouvant ralentir la mise en œuvre du projet ;</p> <p>2. La période préélectorale peut diminuer l'implication des autorités locales et influencer sur le chronogramme de mise en œuvre des projets ;</p>	concernées
<p><i>Objectifs Spécifiques</i></p> <p><i>Infrastructures socio-économiques</i></p>	<p>3. Améliorer l'offre, la qualité et l'entretien/maintenance des infrastructures socioéconomiques et communautaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation des communautés dans la prise de décision, l'entretien des infrastructures et l'apport en matériaux locaux ▪ Nombre de personnes desservies par les infrastructures nouvelles/remises en état; niveau de service offert par ces infrastructures. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapports réguliers du suivi des travaux ✓ Visites de terrain 		
<p><i>Objectifs Spécifiques</i></p> <p><i>Relance des activités productives non agricoles</i></p>	<p>4. Assurer la réintégration socioéconomique des populations cibles et la réduction de la pauvreté à travers la relance des activités productives et la promotion de l'entreprenariat local</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les activités productives sont relancées grâce au financement des initiatives locales ▪ Augmentation du revenu des ménages ▪ Niveau de participation communautaire à la relance des activités productives 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapports de suivi du projet (trimestriel, annuel) ✓ Observations directes sur le terrain 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation active des bénéficiaires à l'évaluation des besoins, à l'identification des opportunités existantes et à la planification des réponses 	PNUD
<p><i>Objectifs Spécifiques</i></p> <p><i>La sécurité alimentaire</i></p>	<p>5. Soutenir l'intensification de la production vivrière et animale diversifiée et durable à travers (i) la restauration de la fertilité et la protection des sols, (ii) une bonne gestion de l'eau, (iii) un accès</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Au moins 90 % des ménages bénéficiaires ont adopté une agriculture intensive diversifiée, adaptée et utilisent les techniques de gestion durable des ressources. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapport d'analyse initiale ✓ Rapport de suivi et évaluation ✓ Rapports de missions 		FAO

	<i>Intervention logique</i>	<i>Indicateurs objectivement vérifiables</i>	<i>Sources de Vérification</i>	<i>Risques et hypothèses*</i>	<i>Responsable</i>
<p><i>Objectifs Spécifiques</i></p> <p><i>Accès aux services sociaux de base notamment l'eau, l'assainissement et l'hygiène</i></p>	<p>amélioré et durable aux intrants de qualité répondant aux préférences des bénéficiaires, aux petits animaux d'élevage, aux matériel de plantation diversifié ainsi (iv) que le renforcement des capacités locales.</p> <p>Résultat 6.1. L'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base est augmenté de 25% dans les 4 communes d'interventions.</p> <p>Résultat 6.2. Les infrastructures d'eau et d'assainissement de base sont bien entretenues et gérées avec la participation des communautés à la base.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Au moins 80% des bénéficiaires couvrent au minimum 70 % de leurs besoins alimentaires à partir de leur propre production et des revenus générés. ▪ Les bénéficiaires participent activement à l'évaluation des besoins, à l'identification des opportunités existantes et à la planification de la réponse. ▪ Chaque VRI dispose d'une boutique d'intrants agricoles pour l'approvisionnement en semences variées, produits phytosanitaires et vétérinaires. ▪ conformes aux standards demandés ▪ 90%enfants scolarisés ont accès à des infrastructures d'eau et d'assainissement filles et garçons séparés, conformes aux normes nationales; ▪ 95% comités de points d'eau créés et formés sont fonctionnels ; ▪ 90% des sources d'eau améliorées i sont fonctionnelles au moment du control ; ▪ 80% de paiement des redevances d'eau par les usagers ; ▪ Au moins 4 réunions des usagers de l'eau sont tenues chaque année ▪ Au moins 80 % des ménages pratiquent la bonne conservation et le traitement de l'eau à domicile ; ▪ 75% des élèves ainsi que les ménages utilisent du savon pour le lavage des mains ; ▪ Les récipients de puisage et de conservation de l'eau correctement nettoyés après chaque usage ; ▪ 90% des ménages utilisent des latrines familiales. 	<p>conjointes avec les partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Résultats des enquêtes de suivi et d'évaluation ✓ Visites de terrain <p>Rapports mensuels des partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Rapports d'analyse de la qualité de l'eau ✓ Rapports de distribution ✓ Résultats des enquêtes de suivi et d'évaluation ✓ Visites de terrain 		UNICEF

	<i>Intervention logique</i>	<i>Indicateurs objectivement vérifiables</i>	<i>Sources de Vérification</i>	<i>Risques et hypothèses*</i>	<i>Responsable</i>
Résultat <i>Coordination</i>	1. la bonne coordination des interventions dans les différents secteurs permet l'intégration effective des interventions	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Structures de coordination en place et fonctionnelles avec un système fiable de collecte des données ▪ Degré d'engagement du gouvernement, des acteurs locaux et internationaux à tous les niveaux dans la réalisation du programme de VRI ▪ Prise en compte des secteurs pertinents au niveau de chaque VRI 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Analyse du développement des différents secteurs sur chaque village ✓ Compte rendu de réunions ✓ Mission sur le terrain ✓ Rapport de collecte d'analyse 		PNUD
Résultat <i>Cohésion sociale</i>	2. La participation des communautés dans la prise de décisions et la gestion de la vie en village se fait dans un climat de confiance entre les populations les autorités locales et les communautés alentours	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'études multidisciplinaires de milieu ▪ Existence de mécanismes effectifs favorisant la participation des populations, la consultation et la cohésion sociale. ▪ La capacité institutionnelle est renforcée au niveau provincial et local par la formation des élus locaux, leaders féminins et administration locale. ▪ La promotion des femmes est soutenue par l'administration locale et les plans de développement ▪ Nombre de séances d'information et de sensibilisation des populations et des autorités locales sur l'approche communautaire ▪ Nombres d'interactions sociales et économiques avec les populations environnantes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports des partenaires d'exécution ▪ Rapports des missions de suivi 		PNUD

	<i>Intervention logique</i>	<i>Indicateurs objectivement vérifiables</i>	<i>Sources de Vérification</i>	<i>Risques et hypothèses*</i>	<i>Responsable</i>
<i>Résultat Infrastructures socio-économiques</i>	2. Les villages ruraux intégrés sont autosuffisants et constituent des pôles de développement local	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation effective des populations dans les décisions, l'effort d'amélioration des infrastructures et l'apport en matériaux locaux ▪ Nombre de maisons améliorées ▪ Nombre des infrastructures communautaires réhabilitées/Construites ▪ Nombre d'infrastructures socio-économiques réhabilitées/construites. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Résultats des enquêtes de suivi et évaluation ▪ Rapports des missions sur le terrain 		PNUD
<i>Résultat Relance des activités productives non agricoles</i>	3. Les populations affectées par le conflit ont accès à des moyens de subsistance et sont réintégrées de manière durable.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de petites et micro entreprises non agricoles soutenues par le projet ▪ Nombre de microprojets non conventionnels financés ▪ Les capacités de gestion et de planification des AGR sont renforcées ▪ Degré de participation des femmes et leur implication dans la gestion et les activités de relance économique non agricole 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapports mensuels des partenaires ▪ Résultats des enquêtes de suivi et évaluation ▪ Missions sur le terrain 		PNUD
<i>Résultat La sécurité alimentaire</i>	<p>4.1 les parcelles agricoles sont correctement exploitées et protégées contre les différentes formes d'érosion</p> <p>4.2 l'accès durable aux intrants agricoles de qualité et adaptés/petit ruminants est assuré</p> <p>4.3 la capacité de production alimentaire est renforcée</p> <p>4.4 les rendements sont améliorés</p> <p>4.4 le revenu des ménages est amélioré</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'études socio-économiques et réhabilitation des marais et des bassins versants ▪ Superficies cultivées ▪ Nature et quantités d'amendement appliquées ▪ Dispositifs anti érosif appliqués ▪ Nature et quantité d'intrants fournis par bénéficiaire ▪ Eventail de produits vendus dans les 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de suivi et évaluation - Rapports d'étape - Rapports des partenaires (DPAE, ONG) ; - Rapport final 		FAO

	<i>Intervention logique</i>	<i>Indicateurs objectivement vérifiables</i>	<i>Sources de Vérification</i>	<i>Risques et hypothèses*</i>	<i>Responsable</i>
		boutiques d'intrants <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de séances de formation effectuées ▪ Taux de participation et de réussite aux tests ▪ Taux d'adoption des bonnes pratiques agricoles ▪ Accroissement de rendement obtenu par culture ▪ Nombre de groupements / coopératives agricoles viables s'étant approprié les nouvelles techniques de production durable Coopératives/groupes associatifs viables de production, de transformation et de commercialisation appuyés par le programme			
Résultat <i>Accès aux services sociaux de base notamment l'eau, l'assainissement et l'hygiène</i>	5.1. L'offre de service en eau de qualité est améliorée. 5.2. Les capacités des communautés dont les enfants sont renforcées en matière de gestion des infrastructures hydrauliques ; d'assainissement de base et d'hygiène 5.3. Les informations relatives aux bonnes pratiques d'hygiène (lavage des mains au savon ; bonne conservation et traitement de l'eau à domicile ; utilisation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ % des ménages dans les communautés ayant au moins accès à 20 litres d'eau par jour et par personne ▪ Nombre de comités de points d'eau fonctionnels ▪ Nombre d'enfants scolarisés ayant accès à des infrastructures d'assainissement aux normes nationales 	Rapports des Régies Communales de l'Eau et de la DGHHER Rapport de monitoring sur le terrain Enquête sur l'accès à l'eau et l'assainissement, notamment dans les écoles		UNICEF

	<i>Intervention logique</i>	<i>Indicateurs objectivement vérifiables</i>	<i>Sources de Vérification</i>	<i>Risques et hypothèses*</i>	<i>Responsable</i>
	des latrines) sont accessibles à toutes les couches sociales de la population et appliquées				
<i>Activités</i> <i>Coordination</i>	<p>1.1 Organiser des rencontres régulières de coordination et de suivi à tous les niveaux entre les partenaires et assurer l'intégration des différents secteurs</p> <p>1.2 Collecter, analyser et diffuser les données et les rapports sur les Villages et leurs populations</p> <p>1.3 Identifier les lacunes en financements et mobiliser les fonds nécessaires</p> <p>1.4 Assurer le lien entre le programme VRI et les autres programmes de relèvement communautaire et de sécurisation foncière</p>	<u>Moyens</u>	<u>Coûts</u>		PNUD
<i>Activités</i> <i>Cohésion sociale</i>	<p>2.1 Un programme de sensibilisation et d'appropriation communautaire avec un accent particulier sur la promotion de la réconciliation nationale et de la résolution pacifique des conflits locaux précèdera le démarrage des activités du projet,</p> <p>2.2 Ateliers de formation à l'attention des</p>	<u>Moyens</u> Soutien aux campagnes et rencontres autorités / communautés: Formations	<u>Coûts</u> 30 000 € 40 000 €		PNUD

	<i>Intervention logique</i>	<i>Indicateurs objectivement vérifiables</i>	<i>Sources de Vérification</i>	<i>Risques et hypothèses*</i>	<i>Responsable</i>
	<p>élus locaux, leaders féminins et agents de l'administration locale en matière de réintégration et relèvement.</p> <p>2.3 Ateliers sur la résolution pacifique des conflits et la coexistence pacifique dans les communautés</p> <p>2.4 Activités communautaires de vulgarisation sur des thèmes liés à la paix et à la cohésion sociale</p> <p>2.5. Activités de mobilisation sociale et d'interactions socio-économiques avec les populations environnantes</p>	<p>Mise en œuvre d'accords de partenariat avec ONG et associations locales / groupe de théâtre</p>	<p>30 000 €</p>		
<i>Activités</i>	<p>3.1 Évaluation des capacités des acteurs locaux (services déconcentrés, ONG, associations et secteur privé) présents dans les communautés.</p> <p>3.2 Réhabilitation des pistes de désenclavement avec l'approche création d'emploi temporaire</p> <p>3.3 Reboisement – création d'emploi</p>	<p><u>Moyens</u></p> <p><u>Enquête et Évaluation</u></p> <p>Mise en œuvre d'accords de partenariats avec des ONG locales et internationales et d'entrepreneurs locaux pour la construction d'infrastructures avec participation locale</p>	<p><u>Coûts indicatifs</u></p> <p>Étude : 5 000 €</p> <p>Projet création d'emploi temporaire : 150 000 €</p> <p>Constructions : 750 000 €</p>		<p>PNUD</p>
<i>Infrastructures socio-économiques</i>					

	<i>Intervention logique</i>	<i>Indicateurs objectivement vérifiables</i>	<i>Sources de Vérification</i>	<i>Risques et hypothèses*</i>	<i>Responsable</i>
	<p>temporaire</p> <p>3.4 Campagnes de sensibilisation sur la citoyenneté en directe relation avec les activités de réhabilitation des infrastructures socio communautaires.</p> <p>3.5 Réhabilitation des infrastructures socioéconomiques (marché, centre communautaire) avec la participation des communautés</p> <p>3.6 .Mise en valeur des maisons des villages.</p>		<p><i>Équipement :</i> 235 400 €</p>		
<p><i>Activités Relance des activités productives non agricoles</i></p>	<p>4.1 Étude participative de marché et des opportunités économiques hors agriculture.</p> <p>4.2 Formation et appui à la création de micro entreprises</p> <p>4.2 Identification des opérateurs économiques locaux pouvant jouer un rôle actif dans la revitalisation de l'économie</p> <p>4.3 Organisation d'ateliers de formation en organisation communautaire par groupement</p> <p>4.4 Réalisation et production de fiches techniques sur différents thèmes d'autopromotion et appuyer les organisations</p> <p>4.5 Appui à l'organisation de</p>	<p><u>Moyens</u></p> <p><i>Évaluations et études</i></p> <p><i>Formation : Matériel de formation</i></p> <p><i>Microprojets et entrepreneuriat local</i></p> <p><i>Mise en œuvre d'accords de partenariats avec des ONG locales et internationales et d'entrepreneurs locaux pour la construction d'infrastructures d'eau et d'assainissement</i></p> <p><u>Personnel :</u></p> <p>1 Coordonnateur international en développement communautaire</p> <p>1 expert national en réintégration</p> <p>1 assistant administratif</p> <p><u>Suivi et Evaluation :</u></p> <p><i>Frais de mission sur le terrain</i></p>	<p><u>Coûts indicatifs</u></p> <p>5 000 €</p> <p>1 200 000 €</p> <p>288 000 €</p> <p>40 000 €</p> <p>10 000 €</p>		<p>PNUD</p>

	<i>Intervention logique</i>	<i>Indicateurs objectivement vérifiables</i>	<i>Sources de Vérification</i>	<i>Risques et hypothèses*</i>	<i>Responsable</i>
	coopératives et associations non agricoles	<u>Visibilité</u>	20 000 €		
Activités	5.1 Appuyer la mise en valeur et l'aménagement (courbes de niveau, plantation arbres, herbes fixatrices) des terrains agricoles, des marais et des bassins versants. 5.2 Disponibiliser des intrants agricoles, diversifiées et de manière durable. 5.3 Relancer le petit élevage 5.4 Organiser la formation sur les technologies d'intensification pour une agriculture durable 5.5 Réduire les pertes post récolte par un soutien à la transformation et la conservation de la production 5.6 Coordonner les activités et appuyer l'appropriation des nouvelles techniques par les ménages et groupes associatifs agricoles	<u>Moyens</u> Semences agro forestières, matériel et équipement pour la production en régie de des plants pour la mise en place de bocages autour des sites, des terrains agricoles et des boisements familiaux au sein de la communauté d'accueil Semences maraichères, plants fruitiers, engrais minéraux, outillage et équipement agricoles, mise en place des boutiques d'intrants. Boucs améliorés, volaille, lapins matériel apicole et kits de produits et matériel vétérinaires Construction de magasins communautaires de stockage et aires de valorisation de la production agricole/site pour une capacité de 200 m ² , soit 1 hangars par site et une unité de transformation et équipements de fonctionnement 1 Coordonnateur international, consultants nationaux (agronome, zootechnicien, Formateur) & Appui administratif Lettres d'Accord avec les partenaires de mise en œuvre, y compris renforcement des capacités	<u>Coûts (indicatif)</u> 34360 382900 109930 359000 313136 150000		FAO

	Intervention logique	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de Vérification	Risques et hypothèses*	Responsable
		<p>Equipement (1 véhicule), matériel informatique</p> <p>Formation et organisation de séance Ecole champ paysan</p> <p>Etude de départ/étude sur les marais et leurs bassins versants</p> <p>Frais contrôle de qualité</p> <p>Consommable, eau & électricité</p> <p>Support technique de la FAO (Rapport, appui technique)</p> <p>Location bureau & magasin stockage</p> <p>Voyages / trajets locaux</p> <p>Evaluation</p> <p>Visibilité</p> <p>Provision pour imprévus(max 5%)</p> <p>Coût administratif (7%)</p> <p>TOTAL</p>	<p>34200</p> <p>74400</p> <p>77623</p> <p>6000</p> <p>15600</p> <p>13100</p> <p>9000</p> <p>15680</p> <p>8000</p> <p>8 500</p> <p>75656</p> <p>111 215</p> <p>1 790 000</p>		
<p>Activités</p> <p>Accès aux services sociaux de base notamment l'eau, l'assainissement et l'hygiène</p>	<p>1. Approvisionnement en eau potable et assainissement dans les communautés ciblées, les écoles et les centres de santé à travers :</p> <p>1) la réhabilitation d'infrastructures d'eau potable existantes et/ou</p> <p>2) la création de nouvelles réseaux d'eau et/ou 3) l'extension de réseaux d'approvisionnement existants et fonctionnels</p> <p>4) Construction des latrines dans les écoles et centres de santé</p>	<p>Sous-total Ressources humaines</p> <p>Sous-total Matériel et fournitures</p> <p>Sous-total autres coûts, services</p> <p>Construction des réseaux + mise en place des comités de gestion</p> <p>Construction de blocs latrines de 6 cabines + système de lave main dans les écoles</p>	<p>138,468€</p> <p>17,900€</p> <p>4,000€</p> <p>881,400€</p> <p>120,000€</p>		UNICEF

	<i>Intervention logique</i>	<i>Indicateurs objectivement vérifiables</i>	<i>Sources de Vérification</i>	<i>Risques et hypothèses*</i>	<i>Responsable</i>
	1. Formation et équipement (fourniture de matériel pour maintenance des points d'eau) de comités de points d'eau dans les communautés ciblées 3. Promotion à l'hygiène dans les communautés ciblées et les écoles	Mise en place et formation des clubs d'hygiène des écoles primaires Promotion de l'hygiène dans 5 communautés cible et dans 21 écoles et mises en place de club santé/hygiène	15,000€ 15,600€		
	MONITORING/EVALUATION		5,000€		
	Sous-total Autre		957,000€		
	TOTAL		1, 187,368€		
	Coûts Administratifs (7%)		83,816€		
	COUT TOTAL		1, 281,184€		

* les risques et hypothèses de travail sont applicables pour chaque objectif et chaque résultat, en fonction des agences de mise en œuvre.